

X

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT

NOTE SPORTIVE N°11

Le 19 /6/2025

DE LA PART DU COMITE SPORTIF

En accord avec le règlement sportif 2025 nous certifions que le pilote : **Julien Paget** catégorisé Silver selon la liste officielle 2025 de la FIA, sera catégorisé Bronze * pour l'épreuve de Spa.

Il participera à l'épreuve de Spa dans la catégorie **Pro Am**, équipe **JSB Compétition** voiture N°24.

Il aura comme équipier **Viny Beltramelli**, catégorisé Silver FIA.

Cette dérogation n'est valable que pour cette épreuve du Championnat de France FFSA GT.

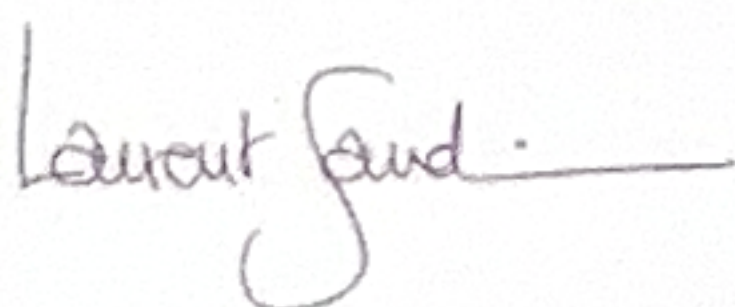
Une nouvelle demande devra être soumise au C.S. pour l'épreuve suivante.

Cette dérogation sera annulée si le pilote change d'équipier, d'équipe ou de voiture pour l'épreuve en question.

La performance de tout pilote bénéficiant d'une dérogation sera évaluée en performance par le comité sportif et cette dérogation pourrait être annulée sans préavis en cas de résultats qui ne seraient pas en ligne avec ceux des pilotes de la catégorie concernée.

Nous rappelons à l'équipe que selon l'article 12 du règlement sportif, des équipages qui bénéficient d'une dérogation pourront être sujets à des poids handicaps ou pénalités de temps par décision du comité Sportif.

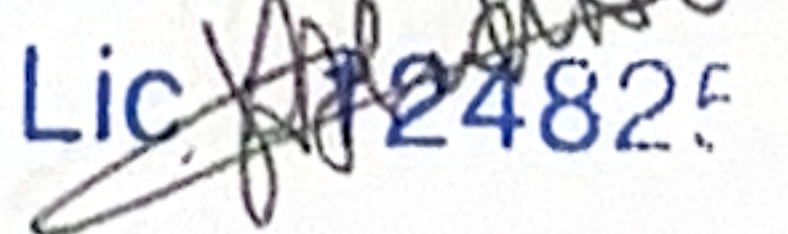
Laurent Gaudin
Manager Général



Joel Do Vale
Directeur d'Epreuve /FFSA



René Pascouau
Président du Collège
L. CHAMARD
Lic. 24825



Guy Clairay
Responsable Sportif

